



CONFERENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHES
D'ASSURANCES



INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES

BP : 1575, Yaoundé

Tél : (237) 22 20 71 52 ; Fax : (237) 22 20 71 51

E-mail: iaa@cameroun.com

Site web: <http://www.iiaca+meroun.co>

Yaoundé/Cameroun



RAPPORT DE FIN D'ETUDES ET DE STAGE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME
DE MAITRISE EN SCIENCES ET TECHNIQUES D'ASSURANCES (MST-A)

Cycle II : 11^{ème} promotion 2012-2014

THEME:

**ANALYSE DE LA RENTABILITE
D'UNE SOCIETE DE REASSURANCE :
CAS DE GLOBUS-RE**

Présenté et soutenu par :

Abdoulaye KANAZOE

Sous la direction de:

Nadège SIMPORE,
Souscriptrice à Globus-Ré

Novembre 2014



DEDICACE

Je dédie ce modeste travail à:

- la mémoire de mes deux parents : ma mère OUEDRAOGO Tibila Asséta et mon père KANZOE Mouni, qui restent vivants dans mon esprit ;
- mon épouse : Jeanne Latifatou pour sa compréhension, son dévouement et son courage ;
- mes enfants : Fatma, Abdelhakeem et Abdou Raouf pour ce qu'ils m'offrent et ce qu'ils sont pour moi.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps, toute l'équipe pédagogique de l'Institut International des assurances (IIA) de Yaoundé et les intervenants professionnels responsables de la formation du cycle de la Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances (MST-A), pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci.

Je remercie l'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurance du Burkina (APSAB), notamment son Président, Monsieur André BAYALA, pour toutes ses sollicitudes, ses précieux conseils à l'endroit de tous les stagiaires, depuis le début de notre formation.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance à Monsieur Hervé ALLOU, Directeur Général de Globus-Ré, pour :

- son accueil et la confiance qu'il m'a accordée dès mon arrivée à Globus-Ré ;
- l'expérience enrichissante et pleine d'intérêt qu'il m'a fait vivre durant ces six mois au sein de sa structure.

Je remercie Madame Fatoumata KONATE Directrice Technique de Globus-Ré, pour l'aide et les conseils concernant les aspects techniques évoquées dans ce rapport, qu'elle m'a apportés lors des différents suivis.

Je remercie Mademoiselle Nadège SIMPORE, Souscriptrice à Globus-Ré, pour m'avoir intégré rapidement au sein de son Département et m'avoir accordé toute sa confiance, pour le temps qu'elle m'a consacré tout au long de cette période, sachant répondre à toutes mes interrogations, sans oublier sa participation et son encadrement au cheminement de ce rapport.

Je remercie également l'ensemble du personnel de Globus -Ré, pour leur accueil sympathique et leur coopération professionnelle tout au long de ces six mois.

Je remercie Monsieur Serge RIBES de FSA-Ré à Paris, qui a eu l'amabilité de m'accorder des entretiens, de me conseiller et de m'orienter pour la rédaction de ce rapport, lors de son passage à Globus-Ré.

Je remercie Messieurs Amidou BAGUIAN, Salif TASSEMBEDO et Issouf DIANDA, pour le concours qu'ils m'ont apporté lors de la réalisation de ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BPA	Bénéfice Par Action
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CICA	Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances
CICA-RE	Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres de la CICA
CGPP	Compte Général de Pertes et Profits
EDP	Excédent de Plein
XL	Excess of Loss
IIA	Institut International des Assurances
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PER	Price Earning Ratio
QP	Quote - Part
SL	Stop Loss
S/P	Rapport sinistres à primes
ROE	Return On Equity

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : données d'un traité EDP.....	12
Tableau 2 : exemple d'un traité QP (60%)	13
Tableau 3 : bilan simplifié de GR en millions de F CFA	27
Tableau 4 : évolution du compte d'exploitation général de GR en millions de F CFA	29
Tableau 5 : compte général de pertes et profits de GR en millions de F CFA.	30
Tableau 6 : évolution du chiffre d'affaires de GR par branche et par type de réassurance en millions de F CFA	34
Tableau 7 : ratio de liquidité générale de GR	37
Tableau 8 : rendement de l'actif de GR.....	38
Tableau 9 : return On Equity de GR	38
Tableau 10 : bénéfice moyen par associé de GR	40
Tableau 11 : bénéfice par action de GR	41
Tableau 12 : PER de GR.....	41
Tableau 13 : placements de GR.	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : illustration d'un traité EDP	12
Figure 2 : illustration d'un traité QP (60%).....	13

RESUME

L'un des objectifs qui a motivé les Etats membres à créer la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est la rétention des primes en leur sein et au profit de leurs économies respectives, à travers la localisation des risques.

Face à la particularité de certains risques, l'assureur ne peut s'engager sans mettre en péril son patrimoine et sa solvabilité.

Pour souscrire ces types de risques, une des alternatives qui s'offre à l'assureur est la réassurance, qui est l'assurance au second degré.

La réassurance est une activité à caractère international en ce sens qu'elle touche beaucoup de pays. Le domaine d'intervention d'un réassureur n'est pas limité à un seul territoire comme celui de l'assureur. Le nombre de réassureurs est limité dans le monde, et particulièrement en Afrique. La réassurance est ainsi un canal de fuite des primes vers d'autres continents.

En 2011, des sociétés d'assurance appartenant au réseau Globus créèrent une société captive de réassurance appelée Globus-Ré, au capital de 2 milliards de F CFA. Elle dispose d'organes pour son fonctionnement. Son activité principale est la couverture en réassurance de ses membres ainsi que des sociétés du réseau Globus, à travers les différentes techniques de réassurance.

Nous avons choisi dans le cadre de notre stage pratique à Globus-Ré, de traiter de sa rentabilité, en vue de répondre à la problématique sur l'opportunité de la création de cette captive de réassurance par ses promoteurs.

Depuis sa création, son activité a toujours été bénéficiaire. Ses rentabilités économique et financière sont appréciables au regard de sa jeunesse. Les perspectives d'évolution sont bonnes, compte tenu de la croissance de son activité.

ABSTRACT

One of the objectives which justified the Member States to create the CIMA is the retention of premiums within and to the respective profit of their economy, through risks localization.

Facing some risks, the insurer cannot engage without putting in danger his heritage and his solvency.

To subscribe these types of risks, one of the alternatives which are offered to the insurer is the reinsurance, which is the insurance with the second degree.

Reinsurance is an activity with international character in the sense that it covers many countries. The field of intervention of a reinsurer is not limited to only one territory like the insurer's. The number of reinsurers is limited in the world, and particularly in Africa. Reinsurance is thus an outlet channel of premiums, toward other continents.

In 2011, insurance companies pertaining to the Globus network created a captive company of reinsurance called Globus – Ré, with the capital of 2 billions F CFA. It has bodies for its operation.

Its main activity is the cover in reinsurance of its members, as well as companies of the Globus network, through the different techniques of reinsurance.

We chose within the framework of our practical internship with Globus-Ré, to deal with its profitability, in order to answer the problems of the appropriateness of the creation of this reinsurance captive by her promoters.

Since its creation, its activity has been always profit. Its economic and financial profitabilities are appreciable taking into consideration its youth. The prospects for evolution are good, in comparison with its activities growth.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
RESUME.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DU STAGE	3
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FONCTIONNEMENT INTERNE.....	4
I. Présentation de Globus-Ré.....	4
II. Structure organisationnelle de Globus-Ré	6
CHAPITRE II : LA REASSURANCE ET SES DIFFERENTES FORMES	9
I. La réassurance obligatoire	9
II. La réassurance facultative.....	17
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA RENTABILITE D'UNE SOCIETE DE REASSURANCE	23
CHAPITRE I : LES OUTILS D'ANALYSE DE LA RENTABILITE D'UNE SOCIETE DE REASSURANCE	26
I. Les états financiers	26
II. Les ratios d'analyse de la rentabilité	31
CHAPITRE II : LA RENTABILITE DE GLOBUS-RE.....	33
I. Analyse des activités de GR	34
II. Analyse de la rentabilité de GR.....	36
CONCLUSION GENERALE	44
BIBLIOGRAPHIE.....	46
TABLE DES MATIERES	47
ANNEXES	50

INTRODUCTION GENERALE

« L'union fait la force ». Ce dicton a traduit la nécessité d'association au niveau des individus et celle d'intégration à l'échelle des nations.

Conscients de l'importance d'une coopération en matière financière et notamment dans le domaine de l'assurance, les gouvernements de la République du Bénin, de la République du Burkina Faso, de la République du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Gabon, de la République du Mali, de la République du Niger, de la République du Sénégal, de la République du Tchad, de la République du Togo, de la République de la Guinée Equatoriale, de la République Fédérale Islamique des Comores, ont signé à Paris le 27 juillet 1962 et le 27 novembre 1973, des conventions de coopération en matière de contrôle des entreprises et opérations d'assurance.

Aussi, des actions ont-elles été menées en matière de formation dans le domaine des assurances.

Près de 20 ans plus tard après la signature de ces conventions, les mêmes gouvernements ont convenus de la nécessité de poursuivre en commun la rationalisation de leurs marchés d'assurance.

Ils ont également jugé important de poursuivre la politique de formation en vue de répondre aux besoins nouveaux de l'assurance africaine.

Cette volonté a conduit les hautes parties contractantes des gouvernements ci-dessus nommés, à instituer entre elles, une organisation intégrée de l'industrie des assurances, dénommée Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA).

Les parties contractantes se sont fixé entre autres objectifs à la création de la CIMA, la poursuite de la politique de formation des cadres et techniciens d'assurance pour les besoins des entreprises et des administrations dans les Etats membres.

En vue de la pleine réalisation de l'ensemble de ces objectifs, et en particulier de l'objectif ci-dessus cité, elles ont convenu de maintenir en place les organes autonomes de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances (CICA) :

- l'IIA ;
- la Compagnie Commune de Réassurance de des Etats membres de la CICA (CICA-RE).

L'IIA qui a été créé le 12 juillet 1972 à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire est un institut de référence en matière de formation en assurance et a pour mission de:

- former et perfectionner les cadres de tous niveaux et de toutes spécialisations pour les entreprises d'assurances et les autorités de contrôle ;
- promouvoir la recherche en matière d'assurance ;
- apporter une assistance technique aux entreprises et organismes d'assurances sous forme de missions, de consultations et d'études particulières.

Trois cycles de formation sont ouverts à l'IIA:

- Cycle I : Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A) ;
- Cycle II : Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances (MST-A) ;
- Cycle III : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Assurances (DESS-A).

La formation au cycle II qui nous concerne dure deux ans, dont dix-huit(18) mois de cours théoriques et six mois de stage pratique.

C'est dans le cadre du stage de fin de formation que le présent rapport est rédigé, en vue d'être soutenu pour l'obtention du diplôme auquel il donne droit.

Ce stage qui a eu lieu du 5 mai au 17 octobre 2014, s'est déroulé dans la société de réassurance Globus-Ré dont une présentation sera faite dans un premier temps (première partie), suivi d'une tentative de l'analyse de sa rentabilité, dans un (deuxième temps deuxième partie).

Introduction générale

PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION DU STAGE

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FONCTIONNEMENT INTERNE

Dans ce chapitre il sera question de la présentation de Globus-Ré, structure d'accueil du stage (I) et de son fonctionnement interne (II).

I. Présentation de Globus-Ré

Globus-Ré est une société de réassurance et a été créée le 10 décembre 2010 lors d'une première réunion constitutive, par des compagnies d'assurance membres du réseau Globus, dont elle est une captive.

Elle a été créée dans l'optique de la rationalisation de la gestion commune des besoins des membres du Groupe en matière de réassurance, en vue d'apporter une valeur ajoutée et de retenir un important volume de primes de leurs marchés respectifs sur le continent africain.

Le réseau Globus est constitué de 37 membres dont dix (10) sont actionnaires de Globus-Ré.

La vocation de Globus-Ré à terme est de constituer un réseau unique africain en matière de réassurance qui regrouperait l'ensemble des membres et qui serait à même de faire face à la concurrence internationale dans le domaine des services de réassurance.

Son siège est à Ouagadougou. Il est situé sur la Rue 22, Avenue Kwamé N'Krumah.

Elle a démarré ses activités le 1^{er} janvier 2011 et bénéficie depuis le 6 janvier 2012, d'un accord de siège octroyé par l'Etat burkinabé.

A. Définition d'une captive de réassurance

Une captive est avant tout, une société de réassurance. Elle jouit des prérogatives d'une société de réassurance et exerce les mêmes activités que celle-ci.

A la différence d'une société traditionnelle de réassurance, la captive gère les réassurances de l'entité qui l'a créée.

Selon le site <http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen>, « une captive de réassurance est une compagnie d'assurance ou de réassurance appartenant à une société industrielle ou commerciale dont l'activité principale n'est pas l'assurance. Son objet est de couvrir les risques du groupe auquel elle appartient. Schématiquement, la captive facture des primes à la société industrielle ou commerciale et à ses filiales, et couvre en contrepartie leurs sinistres. Par ailleurs, la captive de réassurance se réassure également auprès de réassureurs internationaux ».

Pour le cas de Globus-Ré, il s'agit d'une captive appartenant à un ensemble d'assureurs de divers pays africains, membres d'un groupe préexistant, qu'est le réseau Globus.

B. Les objectifs de Globus-Ré

Elle a pour objectifs de :

- procurer aux membres du réseau Globus une bonne sécurité financière en leur offrant de très grandes capacités de souscription adaptées à leurs besoins, à des coûts avantageux dans toutes les branches d'assurance ;
- harmoniser les méthodes de travail de ses cédantes par la généralisation de meilleures pratiques ;
- élargir, fédérer et assister ses cédantes ;
- donner une vision de traçabilité à ses clients internationaux.

II. Structure organisationnelle de Globus-Ré

Le système de gouvernance d'entreprise repose sur les organes suivants :

- l'assemblée générale ;
- le conseil d'administration ;
- la direction générale.

A. L'assemblée générale

L'Assemblée Générale est l'instance de décision des actionnaires. Les décisions qui ne concernent pas la modification des statuts sont prises en Assemblée Générale Ordinaire. Celles qui sont appelées à décider ou à autoriser les modifications directes ou indirectes sont prises en Assemblée Générale Extraordinaire.

B. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration joue un rôle central dans la conduite de Globus-Ré. Il est une instance collégiale qui est mandatée par l'ensemble des actionnaires. Il exerce les compétences qui lui sont dévolues par la loi pour agir en toute circonstance dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, celui-ci remplit les principales missions suivantes :

- définir la stratégie de l'entreprise ;
- désigner les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie ;
- choisir le mode d'organisation ;
- contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

L'actionnariat de Globus-Ré est composé des sociétés suivantes, membres du réseau Globus:

- Africaine des Assurances du Bénin ;
- Assurances Générales du Congo ;
- Société Nationale d'Assurance et de Réassurance du Burkina Faso ;

- BICOR du Burundi ;
- Activa Assurances du Cameroun ;
- Activa Assurances du Ghana ;
- La Loyale Assurances de la Côte d'Ivoire ;
- ASSINCO du Gabon ;
- National d'Assurance et de Réassurance du Niger.
- Soras du Rwanda.

C. La direction générale

La direction générale est chargée de :

- la gestion courante de la société ;
- son développement ;
- l'application des décisions du conseil d'administration.

Elle est conduite par un Directeur Général. Celui-ci est assisté dans sa mission par un personnel réparti dans trois unités d'organisation que sont :

- la direction technique ;
- le service administratif, comptable et financier ;
- le service informatique.

En outre, la direction générale dispose d'un secrétariat qui lui est rattaché. Il est assuré par une Assistante de Direction et a pour missions :

- l'élaboration des correspondances de tous ordres ;
- le traitement du courrier ;
- la gestion de l'emploi du temps du Directeur Général ;
- l'accueil et l'orientation des visiteurs ;
- le classement et l'archivage des documents administratifs ;
- la gestion de la communication par téléphone ;
- la gestion des accessoires de bureau.

Elle dispose également d'un chauffeur. Celui-ci chargé :

- du transport du personnel ;
- de l'entretien des véhicules ;
- de la ventilation du courrier.

1. La direction technique

Elle a en charge la gestion technique de la société. Elle est composée d'un service souscription. Dans les sociétés d'assurances, les personnes chargées de la production sont appelées producteurs. Au sein d'une société de réassurance, elles sont appelées souscripteurs ou underwriters.

Le Département souscription de Globus-Ré a pour mission la souscription, la gestion et le placement en rétrocession des :

- traités de réassurance ;
- affaires facultatives.

2. Le département administratif, financier et comptable

Il est chargée de :

- la gestion administrative de la société ;
- la gestion financière ;
- la gestion comptable ;
- du suivi de la comptabilité des opérations techniques et des opérations de fonctionnement.

3. Le service informatique

Il est chargé :

- du suivi du bon fonctionnement des équipements informatiques ;
- du suivi du bon fonctionnement du logiciel métier ;
- de la gestion du site web de Globus-Ré.

L'ensemble de ces services concourent au fonctionnement de Globus-Ré (qui sera examiné dans le chapitre suivant) en vue de l'atteinte de ses objectifs.

CHAPITRE II : LA REASSURANCE ET SES DIFFERENTES FORMES

L'activité principale de Globus-Ré est la réassurance de ses cédantes. Rappelons que celles-ci sont constituées des sociétés actionnaires de Globus-Ré d'une part, et de sociétés non actionnaires mais membres du réseau Globus, d'autre part.

L'ensemble de ses cédantes (dix-neuf au total) est réparti en deux grands groupes :

- les cédantes apéritées : elles sont au nombre de treize (13). Pour celles-ci, Globus-Ré est apériteur de leurs traités dans lesquels il a généralement une part importante (de 35% à 72%);
- les cédantes non apéritées : leur nombre est de six (06). Leurs traités sont apérités par d'autres réassureurs. Cependant, Globus-Ré participe à leurs traités en recevant une partie des risques que couvrent ces derniers.

Il convient de souligner que Globus-Ré reçoit des affaires facultatives de la part de ses cédantes apéritées ou non.

Avant d'énoncer le plan de ce chapitre, il est important de définir la réassurance.

« La réassurance est une opération par laquelle un assureur cède tout ou partie des risques à un réassureur qui en accepte la charge dans les conditions fixées par un contrat »¹.

L'objectif de ce chapitre est de décrire les différents types de couvertures de réassurance offertes par Globus-Ré à ses cédantes, dans le cadre de son fonctionnement. Ils sont de deux ordres : la réassurance obligatoire (I) et la réassurance facultative (II).

I. La réassurance obligatoire

La réassurance obligatoire est un contrat de réassurance qui porte sur une branche donnée, dans lequel l'assureur et le réassureur s'obligent mutuellement, selon les termes du contrat (appelé traité), le premier à céder tous les risques de la branche concernée, le second à les accepter.

¹ Cours de réassurance du Cycle MST-A, 11^{ème} promotion.

Afin de comprendre les mécanismes de la réassurance obligatoire un bref aperçu des différentes formes sera fait dans un premier temps (1), suivi de l'examen de celles pratiquées par Globus-Ré dans un second temps (2).

A. Les différentes formes de réassurance obligatoire

On distingue principalement deux formes de réassurance obligatoire qui sont : la réassurance proportionnelle (a) et la réassurance non proportionnelle (b).

1. La réassurance proportionnelle

La réassurance proportionnelle est appelée encore réassurance de capitaux. En effet, l'engagement du réassureur porte sur les capitaux assurés.

Dans un traité de réassurance proportionnelle, l'engagement du réassureur porte sur une proportion du risque assuré. Cette proportion peut être fixe pour tous les risques couverts par le traité (c'est le cas de la réassurance quote-part (a)) ou spécifique à chaque risque, en fonction de l'importance des capitaux (c'est le cas de la réassurance en excédent de plein (b)). Aussi, conviendrait-il dans le cadre de notre travail, d'évoquer les avantages et les inconvénients de la réassurance proportionnelle (c).

a. Le traité quote-part (QP)

Lorsqu'un réassureur offre une couverture de réassurance obligatoire sous forme d'un traité QP, pour une branche donnée, elle s'engage à accepter une proportion fixée à l'avance, des risques du portefeuille concerné, cédés par l'assureur. A travers ce traité, les capitaux assurés, les primes et les sinistres sont répartis entre Globus-Ré et la cédante selon cette proportion fixée dans le contrat, appelé taux de cession QP.

b. Le traité en excédent de plein (EDP)

Dans un traité EDP, l'assureur définit son plein de rétention qui correspond à un montant maximum qu'il conserve sur chacun des risques du portefeuille cédé. Le réassureur s'engage pour un montant correspondant à un multiple du plein défini dans le traité.

Le fonctionnement de ce traité est le suivant :

- pour les risques dont les capitaux assurés n'excèdent pas le plein de rétention, l'assureur conserve la totalité ;
- pour les risques excédant ce plein, la portion dépassant le plein est cédée au réassureur, dans la limite de son engagement.

c. Avantages et inconvénients de la réassurance proportionnelle

La réassurance proportionnelle présente aussi bien des avantages que des inconvénients qu'il convient de présenter.

i. Les avantages

- ✓ Pour la réassurance quote-part :
 - la gestion de la QP est simple. En effet le traité QP est conclu en début d'année. De ce fait, les conditions du traité s'appliquent de la même manière à tous les risques d'une branche ;
 - la QP donne un meilleur équilibre du traité au réassureur.

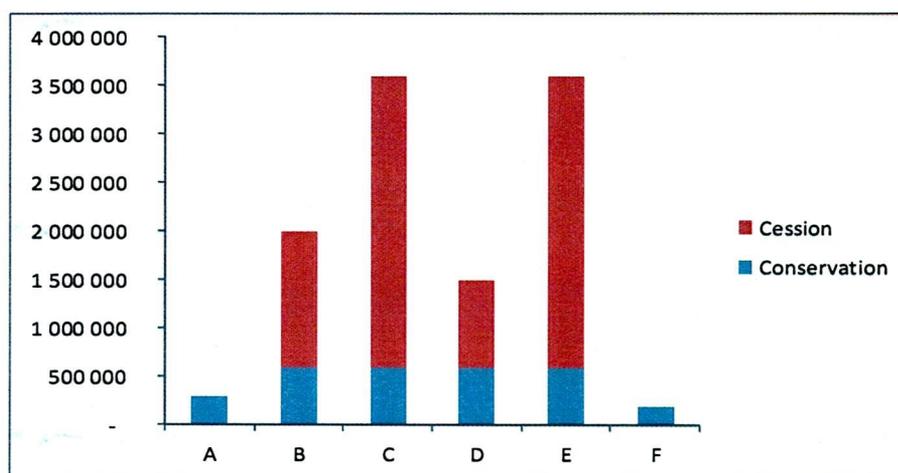
- ✓ Pour la réassurance en EDP
 - conservation d'un portefeuille homogène et équilibré pour la cédante ;
 - conservation des primes se rapportant aux risques n'excédant pas le plein de rétention par la cédante.

Tableau 1 : données d'un traité EDP

EDP	Plein	Traité (5 pleins)
	600 000	3 000 000

Risque	A	B	C	D	E	F
Capitaux	300 000	2 000 000	15 000 000	1 500 000	5 000 000	200 000
Conservation	300 000	600 000	600 000	600 000	600 000	200 000
Cession		1 400 000	3 000 000	900 000	3 000 000	

Source : construit par nous même

**Figure 1** : illustration d'un traité EDP

Ce graphique montre que les risques conservés par la cédante sont homogènes, notamment ceux excédant le plein.

Pour ce qui concerne le réassureur, les risques à sa charge sont également homogènes, notamment pour les risques excédant la capacité du traité.

ii. Les inconvénients

Si la réassurance proportionnelle présente des avantages, elle ne manque pas d'inconvénients.

✓ Pour la réassurance quote-part :

- les commissions de réassurance sont relativement plus élevées ;
- il y a partage de sort entre le réassureur et l'assureur. Le résultat du réassureur peut être affecté en cas de mauvaise gestion de ce dernier dans la branche concernée ;

- les primes cédées sont importantes : les primes se rapportant à tous les risques sont cédées dans la même proportion, quel que soit leur montant ;
- le portefeuille réassuré n'est ni nivelé, ni homogénéisé.

Tableau 2 : exemple d'un traité QP (60%)

QP	Cession	Conservation
	60%	40%

Risque	A	B	C	D	E	F
Capitaux	500 000	2 000 000	15 000 000	1 500 000	5 000 000	900 000
Conservation	200 000	800 000	6 000 000	600 000	2 000 000	360 000
Cession	300 000	1 200 000	9 000 000	900 000	3 000 000	540 000

Source : construit par nous même

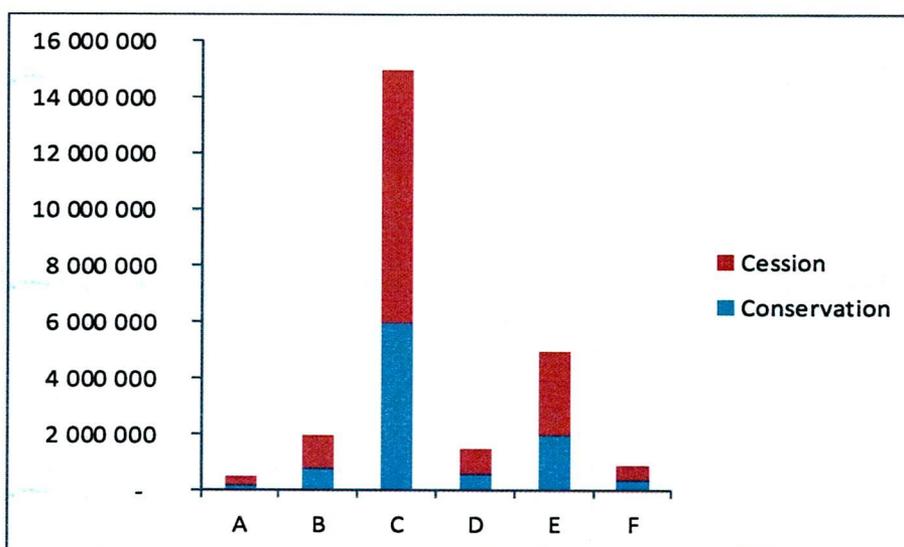


Figure 2 : illustration d'un traité QP (60%)

Cette illustration montre le comportement d'un portefeuille protégé par un traité QP à 60%. Les histogrammes en bleu représentent le portefeuille conservé par la cédante et ceux en rouge, le portefeuille cédé. L'observation de ce graphique met en évidence la subsistance des pointes au niveau de la conservation. Cet état de fait est le même pour le portefeuille cédé. Les risques restent toujours disparates.

- ✓ Pour la réassurance en excédent de plein :
 - la gestion est complexe car elle se fait risque par risque, notamment la répartition des capitaux et des primes originales ;
 - la cédante peut se retrouver à découvert en cas de cumul de sinistres touchant une grande partie des risques n'atteignant pas le plein de conservation.

La réassurance proportionnelle est adaptée pour les risques dont les engagements sont exprimés en montant. Il en résulte qu'elle n'est pas appropriée pour les risques dont les engagements ne portent pas sur des capitaux définis à l'avance comme par exemple les risques de responsabilité civile. Une autre forme de réassurance appelée réassurance non proportionnelle est alors indiquée pour leur couverture.

2. La réassurance non proportionnelle

La réassurance non proportionnelle est encore appelée réassurance de sinistres. Par opposition à la réassurance de capitaux, dans cette forme de réassurance, l'engagement du réassureur est basé sur les sinistres de l'assureur.

L'engagement du réassureur porte ainsi, soit sur :

- une partie du sinistre original pour le cas de la réassurance en excédent de sinistre ou excess of loss (a) ;
 - un dépassement de sinistralité pour le cas de la réassurance en excédent de pertes ou stop loss (b).
- a. La réassurance excess of loss (XL)

A travers ce type de réassurance, le réassureur s'engage à prendre sur chaque sinistre entrant dans le cadre du traité, la part dépassant un montant fixé à l'avance appelé priorité. Il s'agit du montant du sinistre restant à la charge de l'assureur. Il est comparable à la franchise dans une police d'assurance directe².

L'engagement du réassureur dans la part excédant la priorité est défini dans le contrat et limité à un montant appelé portée.

² Lamy assurance : édition 201, page 24920

b. La réassurance stop loss (SL)

Le traité SL est semblable au traité XL. La différence fondamentale est que la priorité et la portée du traité SL sont exprimées en pourcentage, en fonction du rapport "sinistres à primes" (S/P), contrairement au traité XL où elles sont exprimées en montant. La garantie joue lorsque la sinistralité dépasse un pourcentage fixé dans le traité, constituant la priorité.

L'engagement du réassureur dans ce cas est limité à la portée, représentée par un pourcentage du S/P.

Certains traités non proportionnels prévoient des tranches qui se superposent, de sorte que lorsque la portée d'une tranche est épuisée, la garantie de la tranche supérieure entre en jeu.

Après une revue des différentes formes de traités obligatoires, nous nous proposons d'examiner celles pratiquées par Globus-Ré.

B. Les formes de réassurance obligatoire pratiquées par Globus-Ré

Les différentes formes de réassurance obligatoire décrites au (1) sont pratiquées par Globus-Ré, en fonction des branches auxquelles elles conviennent. Elles concernent donc la réassurance non proportionnelle (a) et celle proportionnelle (b).

1. La réassurance non proportionnelle pratiquée par Globus-Ré

Au niveau de Globus-Ré, la couverture offerte pour les branches qualifiées de travaillantes est l'XL. Il s'agit particulièrement des branches :

- Automobile - responsabilité civile – individuelle accident (Auto-RC-IA) ;
- Transport.

Le traité XL est composé des conditions générales, des conditions particulières et des exclusions. Les conditions générales reprennent théoriquement les éléments présentés dans

le premier paragraphe de la présente section. Elles sont identiques pour toutes les cédantes apéritées.

Pour les conditions particulières les éléments suivants y figurent :

- nom de la cédante ;
- la part confiée à Globus-Ré;
- la priorité ;
- la portée ;
- l'assiette de prime ;
- le taux de prime ;
- la prime minimum de dépôt (PMD) et les modalités de paiement de celle-ci ;
- le seuil de l'avis de sinistre ;
- le seuil de l'appel de sinistre au comptant ;
- la constitution et la libération des provisions de sinistres ;
- les modalités de rémunération des dépôts de provisions ;
- le mode de comptabilisation ;
- la juridiction compétente ;
- la signature des deux parties.

Dans les traités non proportionnels de Globus-Ré, on retrouve des traités par risques et des traités par évènement.

2. La réassurance proportionnelle pratiquée par Globus-Ré

Les traités proportionnels de Globus-Ré sont essentiellement des traités EDP. Nous nous proposons d'examiner les traités des branches « Incendie et Risques Divers » et « Risques Techniques et engineering ».

Les principales informations importantes que nous avons extraites d'un traité EDP avec une de ses cédantes sont: le plein de rétention, le plein de cession et le plein de souscription.

On appelle plein de rétention l'engagement maximal qu'un assureur peut prendre, soit sur un risque, soit sur un évènement. Illustrons nos propos par un exemple de traités EDP au sein de Globus-Ré, protégeant les branches de ses cédantes.

- Incendie :
 - plein de rétention: 1 milliard F CFA;
 - plein de cession : 6 milliards F CFA ;
 - plein de souscription : 7 milliards F CFA.

- Risques divers :
 - plein de rétention : 250 millions F CFA ;
 - plein de cession : 750 millions F CFA ;
 - plein de souscription : 1 milliard F CFA.

- Risques techniques et engineering :
 - plein de rétention : 400 millions F CFA ;
 - plein de cession : 3,2 milliards F CFA ;
 - plein de souscription : 3,6 milliards F CFA.

II. La réassurance facultative

Après avoir défini la réassurance facultative dans un premier temps (1) la description de la souscription d'une affaire facultative par Globus-Ré sera faite dans un deuxième temps (2).

A. Définition

La réassurance facultative est un mode de réassurance qui permet à la cédante de protéger les risques de son portefeuille exclus des traités obligatoires ou pour lesquels les couvertures offertes par ces traités sont insuffisantes.

A travers la facultative, la cédante est libre de céder les affaires qu'elle juge nécessaires. Le réassureur de son côté, n'a aucune obligation de les accepter.

Les cessions sont faites au cas par cas et avec l'accord de volonté des deux parties, après négociation.

B. Souscription d'une affaire facultative par Globus-Ré

La souscription d'une affaire facultative au sein de Globus-Ré suit les étapes décrites ci-après

1. Proposition de couverture facultative adressée à Globus-Ré

Le point de départ formel pour la conclusion d'une affaire facultative est la proposition adressée par la cédante à Globus-Ré.

Cette proposition se fait par courrier électronique ou par fax, en raison de la célérité de ces canaux de transmission.

La proposition est accompagnée d'une part, d'éléments relatifs à l'affaire. Il s'agit :

- de la police ;
- du rapport d'expertise s'il y a lieu ;
- de la sinistralité du risque.

D'autre part, la cédante précise le taux de commission (exprimé en pourcentage) qu'elle souhaiterait bénéficier dans l'affaire. Cette commission représente la participation de Globus-Ré dans les frais exposés par la cédante, pour l'acquisition de l'affaire.

2. Accusé de réception et traitement de la proposition par Globus-Ré

Le courrier transmis par la cédante est reçu par Globus-Ré en vue de son traitement. Le traitement de la demande consiste en l'analyse du risque tant sur sa nature (a) que sur la capacité de Globus-Ré à l'absorber (b).

a. La nature du risque

L'analyse de la nature du risque consiste à vérifier si celui-ci entre dans la politique de souscription de Globus-Ré.

Il s'agit de s'assurer que le risque n'est pas exclu dans les traités de Globus-Ré. En effet, certains risques tels que ceux ayant trait aux risques de guerre sont exclus des traités de réassurance de Globus-Ré.

Lorsque la demande de garantie porte sur ces risques, Globus-Ré ne peut donner une suite favorable. Elle peut cependant trouver un autre réassureur qui couvre ce risque. A titre d'exemple, Globus-Ré a dans son portefeuille, une affaire portant sur un risque politique exclu de ses traités qu'elle a placé sur le marché des Lloyd's à Londres.

L'analyse du risque a pour but également de vérifier s'il s'agit d'une bonne affaire, c'est-à-dire s'assurer que le risque présente un aléa normal.

b. La capacité d'absorption du risque par Globus-Ré

Tout comme l'assureur direct, le réassureur a une capacité de souscription. Ce plein de souscription du réassureur représente le montant maximum que celui-ci peut conserver sur un risque, compte tenu de son propre plein de rétention et des possibilités que lui offrent les rétrocessionnaires.

Au sein de Globus-Ré ce plein de souscription varie en fonction des branches. A titre d'exemple, pour la branche « Incendie », sa capacité de souscription est de 16 milliards de Francs CFA.

Après analyse, une conclusion est tirée sur la recevabilité du risque, afin de donner suite à la requête de la cédante.

3. Réponse de Globus-Ré sur la proposition

La demande de couverture en réassurance facultative est toujours traitée et une suite est donnée à la cédante. Cette suite peut être favorable ou non en fonction des conclusions tirées de l'analyse du risque.

Cependant, il convient de noter que dans la majorité des cas, Globus-Ré va mettre tout en œuvre pour satisfaire la cédante. En effet, même si l'affaire proposée ne répond pas

aux critères ci-dessus évoqués, Globus-Ré informe la cédante, et se charge de trouver un placement auprès d'autres réassureurs et servir d'interface entre la cédante et ces derniers. Elle fait alors ce que l'on appelle du fronting.

Si les capitaux excèdent la capacité de Globus-Ré, elle peut accepter l'affaire à hauteur de sa capacité et se charger de trouver un placement pour le découvert.

Cette action est justifiée par les raisons suivantes :

- Globus-Ré cherche d'abord à accroître son chiffre d'affaires ;
- il s'agit ensuite d'un geste commercial car cela permet à Globus-Ré de garder la relation avec la cédante, dans la perspective de bénéficier d'autres affaires dans le futur ;
- enfin, Globus-Ré perçoit des commissions de la part des réassureurs qui auront donné leur accord de couverture.

4. Transmission du bordereau de cession par la cédante

Après réception de l'accord de garantie de la part de Globus-Ré, la cédante doit faire parvenir à ce dernier un bordereau de cession de l'affaire.

Le bordereau de cession est un document signé des deux parties, qui matérialise la cession facultative. Il doit comporter au moins les éléments suivants:

- le nom de la cédante ;
- le nom du réassureur c'est-à-dire Globus-Ré;
- l'assuré ;
- le numéro de la police ;
- le numéro de l'avenant s'il y a lieu ;
- la monnaie ;
- les dates d'effet et d'échéance ;
- la nature du risque ;
- les capitaux assurés à 100% ;
- la prime nette à 100% ;
- la part de la cédante sur les capitaux à 100% ;
- la part de la cédante sur les primes à 100% ;
- la part cédée en pourcentage ;
- les capitaux et les primes cédés ;
- le taux de commission ;

- la commission de réassurance ;
- la prime nette à payer ;
- les signatures de la cédante et de Globus-Ré.

5. Réception et traitement du bordereau de cession transmis

Une fois le bordereau de cession transmis par la cédante, Globus-Ré procède à la réception et au traitement dudit bordereau. Le traitement du bordereau de primes consiste à vérifier que les chiffres indiqués sont conformes à ce sur quoi Globus-Ré adonné son accord pour l'acceptation du risque.

Lorsque des omissions sont constatées, elles sont signalées à la cédante en vue de la reprise du bordereau. Dès que le bordereau est jugé cohérent, Globus-Ré peut le contresigner.

6. Envoi du bordereau de cession contresigné

Après avoir contresigné le bordereau, une copie est renvoyée à la cédante pour le bon ordre de ses dossiers. Ce document constitue une preuve de la garantie offerte par Globus-Ré en réassurance facultative.

7. Paiement de la prime nette de commission

Dès que la cédante reçoit le bordereau contresigné, l'affaire est conclue. Elle procède au règlement de la prime. Il s'agit de la prime nette de commission.

Pour conclure ce chapitre nous notons qu'outre les réassurances obligatoires et facultatives qui viennent d'être passées en revue, il existe une autre forme de réassurance appelée réassurance facultative-obligatoire (FACOB) qui est une combinaison de ces deux premières.

Aussi, conviendrait-il de faire remarquer que Globus-Ré effectue à son tour, le transfert d'une partie des risques qu'elle a pris en charge, par le biais de la rétrocession.

La description du stage a permis de donner un aperçu sur l'organisation de Globus-Ré ainsi que le fonctionnement de ses activités.

Cette première partie va servir de repère pour comprendre le processus de fonctionnement des activités de Globus-Ré et la réalisation de ses résultats. Ce qui va donner les éléments de base nécessaires pour l'analyse de sa rentabilité, objet de la deuxième partie

**DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA RENTABILITE
D'UNE SOCIETE DE REASSURANCE**

«Qui ne risque rien n'a rien ». Ce dicton traduit l'inhérence du risque à l'activité humaine. En effet, l'on est en droit de penser qu'aucune entreprise humaine ne peut être envisagée sans courir de risques.

Nonobstant cette inhérence du risque à l'activité humaine, il convient de se poser la question de savoir jusqu'à quel niveau faut-il accepter de prendre un risque ? La réponse à cette question posée trouve sa substance dans la gestion du risque communément appelée « risk management ».

Dans le processus du « risk management », les principales étapes sont les suivantes :

- l'identification du risque ;
- l'évaluation du risque ;
- le traitement du risque.

Le traitement du risque permet au « risk manager » de déterminer les risques qui seront conservés par l'entreprise et ceux qui doivent être transférés. Le transfert de risque consiste à décharger tout ou partie de celui-ci à une autre personne. Le transfert le plus courant est celui fait auprès d'un assureur dont la profession est la garantie des risques.

L'assureur en tant qu'entreprise court lui-même divers risques, en l'occurrence le risque de ruine et d'insolvabilité. Il a, à son tour, besoin de transférer une partie de ses risques. La réassurance permet à l'assureur de transférer une partie de ses risques à un autre professionnel dont la fonction principale est l'acceptation des risques des assureurs. Le professionnel de la réassurance n'a pas pour vocation l'acceptation des risques directs.

La réassurance est pratiquée par des entreprises constituées à cet effet. L'objet de toute entreprise est de réaliser des profits, en vue de satisfaire l'objectif principal des actionnaires, qui est la maximisation du rendement du capital investi.

La réalisation de cet objectif a suscité pour notre part une réflexion sur la rentabilité d'une entreprise de réassurance, en se penchant sur le cas de Globus-Ré, une captive de réassurance. L'application au cas de Globus-Ré est justifiée par le fait qu'en tant que captive, elle est soumise aux dispositions légales applicables à toute société exerçant le même type d'activités, le cas échéant.

La question fondamentale qui est examinée dans ce travail est l'opportunité de la création de Globus-Ré par ses promoteurs. Cette partie du travail est donc consacrée à l'analyse de la rentabilité d'une société de réassurance, en se basant sur les données de Globus-Ré pour les besoins de calculs.

En vue de répondre à la problématique posée, il sera procédé à l'analyse de la performance et de la profitabilité de Globus-Ré pour ses actionnaires. Pour ce faire, il sera examiné en premier lieu les outils d'analyse de la rentabilité d'une entreprise de réassurance (Chapitre 1), et en second lieu la rentabilité de Globus-Ré (Chapitre 2).

CHAPITRE I : LES OUTILS D'ANALYSE DE LARENTABILITE D'UNE SOCIETE DEREASSURANCE

La rentabilité est le rapport entre le bénéfice d'une société et les ressources qui ont été mobilisées pour le réaliser. Les états financiers (I) constituent la source d'information servant au calcul de ce rapport appelé ratio (II).

I. Les états financiers

L'activité d'assurance étant régie par le code des assurances des Etats membres de la CIMA, les entreprises qui l'exercent sont astreintes à la présentation d'un dossier annuel comprenant entre autres, les états financiers.

L'activité de réassurance dans la zone CIMA pour l'instant elle, n'est pas soumise à une réglementation spécifique, bien que l'autorité de régulation soit à pied d'œuvre pour la mise en place de la réglementation de ce secteur.

Cependant, en tant qu'entreprises commerciales, les sociétés de réassurance sont soumises au droit comptable OHADA (Organisation pour l'Organisation en Afrique du Droit des Affaires). De ce fait, elles doivent établir annuellement des états financiers pour le Conseil d'Administration.

Ces derniers permettent d'apprécier aussi bien la performance que la rentabilité de l'entreprise. Ils sont constitués principalement du bilan, du compte d'exploitation générale et du compte général de pertes et profits. Une présentation sommaire des principaux postes de chacun de ces états sera faite dans les lignes qui suivent.

A. Le bilan

Le bilan est un compte de patrimoine, composé de deux parties :

- l'actif qui retrace les emplois de l'entreprise ;
- le passif qui fait ressortir les ressources de l'entreprise.

Le bilan simplifié de Globus-Ré se présente comme suit :

Tableau 3 : bilan simplifié de Globus-Ré en millions de F CFA

Année	2011	2012	2013
Immobilisations incorporelles	6	4	4
Immobilisations corporelles	61	90	86
Autres valeurs immobilisées	2 005	3 022	3 785
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	2 079	3 616	2 274
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	3 705	4 908	6 662
Total	7 789	11 640	12 811
Passif			
	2011	2012	2013
Capitaux propres et réserves	2 000	2 060	2 372
Bénéfice	60	313	344
Dettes à long et moyen terme	1 994	3 591	2 470
Provisions techniques	2 403	4 243	4 405
Passif circulant	1 332	1 433	3 220
Total	7 789	11 640	12 811

Source : rapport financier au 31-12-2013 et rapport du commissaire aux comptes au conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Le bilan de Globus-Ré présente un actif total de 8 milliards de F CFA, 12 milliard de F CFA et 13 milliards de F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013. Les capitaux propres s'élèvent à 2,1 milliards de F CFA ; 2,4 milliards de F CFA et 2,8 milliards de F CFA sur la même période.

Le bénéfice net sur les trois années a été respectivement de 60 millions de F CFA, 313 millions F CFA et 344 millions de F CFA.

Les valeurs réalisables à court terme ou disponibles, la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les autres valeurs immobilisées représentent respectivement les postes les plus importants de l'actif du bilan de Globus-Ré.

Les postes d'immobilisations incorporelles et corporelles représentent chacun moins de 1 % de l'actif du bilan. L'on peut s'attendre à une augmentation de la part des immobilisations corporelles dans l'actif du bilan si Globus-Ré investit dans l'immobilier.

Les postes les plus importants du passif sont respectivement, les provisions techniques et les dettes à moyen et long terme.

B. Le compte d'exploitation générale

Le compte d'exploitation est un compte de situation. Il fait ressortir à son débit les emplois, correspondant aux charges de l'entreprise et à son crédit les ressources correspondant aux produits générés par l'activité de l'entreprise. Son solde détermine la création de richesse ou la consommation de richesse. Sa lecture donne une appréciation de la performance de l'entreprise.

Les principaux postes du débit :

- Prestations et frais de l'exercice : il s'agit de la charge de sinistre. Ce poste correspond aux prestations et frais payés par Globus-Ré, augmentés de la provision pour sinistre à payer (PSAP) à la clôture de l'exercice, diminués de celle à l'ouverture de l'exercice ;
- Commissions de l'exercice : il s'agit des commissions versées par Globus-Ré aux courtiers ou aux cédantes ;
- Les autres charges se composent de : frais de personnel, impôts et taxes, travaux et fournitures faits par l'entreprise pour elle-même, transports et déplacement, frais divers de gestion et dotations aux amortissements et provisions ;
- Charges de placements : ils sont constitués des frais financiers, des autres charges financières et des intérêts sur dépôts des réassureurs.

Les principaux postes du crédit :

- Primes acquises à l'exercice : il s'agit des primes nettes d'annulations, auxquelles on ajoute la différence entre les provisions de primes à l'ouverture de l'exercice et les provisions primes à la clôture de l'exercice ;

- Les produits financiers : ce sont les intérêts des dépôts bancaires, des dépôts d'espèces chez les cédantes et revenus des titres ;
- Autres produits : ils sont composés des produits accessoires et des commissions de gestion de convention mutualiste.

Tableau 4 : évolution du compte d'exploitation générale de Globus-Ré en millions de F CFA

Débit			
Années	2011	2012	2013
Prestations et frais payés	118	100	714
PSAP à la clôture	287	594	1 672
PSAP à l'ouverture	-	287	594
Charge de sinistre	405	407	1 792
Commissions	- 57	418	- 25
Autres charges	133	368	467
Charges de placement	8	104	104
Résultat	149	281	346
Total général	637	1 579	2 686
Crédit			
Années	2011	2012	2013
Primes nettes d'annulations	654	1 297	2 866
Provisions de primes à l'ouverture de l'exercice	-	38	33
Provisions de primes à la clôture de l'exercice	38	33	459
Primes de l'exercice	616	1 302	2 440
	-		
Autres produits	3	154	83
Produits des placements	18	123	162
Résultat			
Total général	637	1 579	2 686

Source : rapport financier au 31-12-2013 et rapport du commissaire aux comptes au conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Il ressort de ce tableau que Globus-Ré a réalisé au cours de ses trois premiers exercices, des résultats d'exploitation bénéficiaires soit 149 millions de FCFA, 281 millions de FCFA et 346 millions de FCFA respectivement en 2011, 2012 et 2013.

C. Le compte général de pertes et profits (CGPP)

Le CGPP est un compte qui permet de déterminer le résultat net de l'exercice, résultant du solde entre le résultat d'exploitation, les pertes et les profits exceptionnels.

Tableau 5 : compte général de pertes et profits de Globus-Ré en millions de F CFA.

Débit			
Années	2011	2012	2013
Pertes d'exploitation de l'exercice			
Pertes sur exercices antérieurs			
Pertes de change		2	3
Pertes exceptionnelles	9	1	
Impôt sur le bénéfice	23		
Résultat net	60	313	344
Total général	91	315	347
Crédit			
Années	2011	2012	2013
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	91	309	346
Profits sur exercices antérieurs		0	-
Profits de change		6	1
Profits exceptionnels	0	0	0
Total général	91	315	347

Source : rapport financier au 31-12-2013 et rapport du commissaire aux comptes au conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Il ressort de ce tableau que les activités exceptionnelles de Globus-Ré ont eu un impact sur son résultat net entre 2012 et 2013. En 2012, le résultat d'exploitation a été augmenté d'environ 3 millions de F CFA. Cette augmentation résulte du gain net de change réalisé sur les opérations de transfert entre Globus-Ré et ses cédantes, et/ou ses rétrocessionnaires. En 2013, le résultat d'exploitation a été affecté négativement d'un montant de l'ordre de 2 millions de F CFA résultant également d'une perte nette de change.

A partir de ces états financiers qui viennent d'être présentés, l'analyse financière s'appuie sur d'autres outils appelés ratios pour apprécier la performance et la rentabilité de l'entreprise.

II. Les ratios d'analyse de la rentabilité

Les ratios financiers qui reposent sur de l'information comptable constituent des outils d'analyse de la rentabilité. Ils sont utilisés pour analyser la situation et la performance économique et financière des entreprises

Les différents ratios retenus sont calculés à partir des chiffres tirés des états financiers préparés par Globus-Ré pour le conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, dans la deuxième section du chapitre II.

A. Les ratios de rentabilité économique

1. Le ratio de liquidité générale

Il exprime la capacité de l'entreprise à couvrir ses dettes à court terme par la transformation de son actif à court terme. Il est déterminé par le rapport entre l'actif à court terme et le passif à court terme.

2. Le rendement de l'actif

Ce ratio mesure la santé financière de l'entreprise. Il est exprimé par le rapport entre le bénéfice avant impôts et l'actif total.

3. Le « return on equity »

Il indique pour les actionnaires, la rentabilité de l'investissement dans l'entreprise : il est calculé en rapportant le bénéfice aux capitaux propres.

4. Le bénéfice moyen par associé

Il mesure le bénéfice moyen auquel a droit chaque associé. Tout se passe comme si le bénéfice était réparti entre les associés en fonction de leur nombre, compte non tenu de la part détenue par chacun.

B. Les ratios de rentabilité financière

1. Le bénéfice par action (BPA)

Il exprime le bénéfice que procure chaque action à son détenteur. Il est déterminé par le rapport entre le bénéfice net et le nombre d'actions.

2. Le « price earning ratio » (PER)

Il est utilisé pour comparer la performance financière de plusieurs entreprises notamment cotées en bourse. Il est obtenu par le rapport entre le cours de l'action et le BPA.

3. La rentabilité de la clientèle

Ceratio permet de déterminer le bénéfice moyen par client. L'objectif est de savoir la contribution moyenne de chaque client dans la formation du résultat. Dans le cas de Globus-Ré, il s'agit de la détermination du bénéfice moyen par cédante. En effet, en tant que réassureur, ses clients sont exclusivement ses cédantes. Elles sont au nombre de dix-neuf (19). Il est calculé en rapportant le bénéfice d'exploitation au nombre de clients (cédantes).

4. La rentabilité des placements

Elle est mesurée en rapportant les produits financiers à diverses grandeurs selon l'analyse que l'on veut mener.

Quelques ratios exprimant la rentabilité des placements sont calculés et interprétés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II : LA RENTABILITE DE GLOBUS-RE

Une société est définie comme « Contrat par lequel deux ou plusieurs personnes mettent en commun soit des biens, soit leur activité en vue de réaliser des bénéfices qui seront ensuite partagés entre elles ou pour profiter d'une économie»³.

Globus-Ré est une société créée par des personnes morales. Elle poursuit les mêmes objectifs qu'une entreprise quelconque est amenée à poursuivre, notamment la réalisation du profit. En effet, quelle que soit la taille de l'entreprise, les actionnaires attendent de cette dernière une rémunération des capitaux qu'ils ont investis en la créant.

Cette rémunération passe inéluctablement par la réalisation de profit. Certes, un bénéfice n'implique pas automatiquement une distribution de dividendes aux actionnaires, mais aucun dividende n'est envisageable si l'entreprise considérée n'a pas réalisé de bénéfice.

La réalisation du profit est donc l'objectif principal de l'entreprise. Une réflexion sur les opportunités et les contraintes de réalisation mène à celle de la mesure de la rentabilité de l'entreprise. En tant que captive de réassurance, quelles sont les perspectives de rentabilité de Globus-Ré pour les investisseurs qui l'ont créée ?

En vue d'apporter des éléments de réponse à cette question, le développement qui va suivre sera axé sur l'analyse de la rentabilité de Globus-Ré, à partir des données disponibles, vu qu'elle est à son début de fonctionnement. En effet, au moment de la réalisation de la présente étude, Globus-Ré était à son troisième exercice clos, dont le Conseil d'Administration avait approuvé les comptes.

Dans ce chapitre, il sera analysé premièrement l'activité (I) de Globus-Ré et deuxièmement sa rentabilité (II).

³<http://www.larousse.fr>

I. Analyse des activités de Globus-Ré

L'activité de Globus-Ré est la réassurance de ses membres. La réalisation de cette activité est donc indispensable pour sa survie et la réalisation de ses objectifs. Ainsi, la performance d'une entreprise n'est guère espérée que si l'entreprise est en mesure de fonctionner. Il importe donc d'analyser l'activité de Globus-Ré, avant que ne soit passée en revue sa rentabilité.

A. Le chiffre d'affaires et les autres produits

Tableau 6 : évolution du chiffre d'affaires de Globus-Ré par branche et par type de réassurance en millions de F CFA

Année	2011	%	2012	%	2013	%	Evolution	
							2012/2011	2013/2012
Traités obligatoires	3 256	78%	3 977	71%	5 332	65%	22%	34%
Traités facultatives	879	21%	1 604	28%	2 823	34%	82%	76%
Chiffre d'affaires non vie	4 135	99%	5 581	99%	8 155	99%	35%	46%
Chiffre d'affaires vie	30	1%	46	1%	73	1%	53%	61%
Total général	4 165	100%	5 626	100%	8 229	100%	35%	46%

Source : rapport financier au 31-12-2013 et rapport du commissaire aux comptes au conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Le chiffre d'affaires de Globus-Ré a progressé de 35 % et 46% respectivement entre 2011 et 2012 et entre 2012 et 2013. La croissance du CA vie a été de 53 % et 61% contre 35% et 46% pour la branche non vie sur la même période. On note donc que la croissance est soutenue par un dynamisme de la société dans les branches vie et non vie.

Le portefeuille non vie quant à lui est dominé par les traités. Cependant, les affaires facultatives ont vu leur part évoluer dans le portefeuille de Globus-Ré depuis le début de ses activités : 21%, 28% et 34% respectivement en 2011, 2012 et 2013.

En somme, Globus-Ré tire essentiellement ses profits de la branche IARD. La branche vie est appelée à se développer et à ce titre, des études sont en cours.

Aussi, relève-t-on une part non négligeable dans le chiffre d'affaires provenant des affaires facultatives.

Une part du chiffre d'affaire réalisé par Globus-Ré est rétrocédée à d'autres réassureurs qui sont dans ce cas-là, des rétrocessionnaires de Globus-Ré.

L'analyse des données mises à notre disposition fait ressortir un taux de conservation de 65% de Globus-Ré sur ses propres affaires en 2013.

Les primes nettes de rétrocession s'élèvent respectivement à 654 millions de F CFA, 1 407 millions de F CFA et 2 866 millions de F CFA en 2011, 2012 et 2013. Ces primes ont été ajustées par la variation des provisions de primes qui s'élève à 38 millions de F CFA, - 5 millions de F CFA et 426 millions de F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013.

La prime acquise est de 616 millions de F CFA, 1 411 millions de F CFA et 2 440 millions de F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Le point de départ de la formation du résultat est la prime acquise d'où son importance.

Le total des produits, d'exploitation de Globus-Ré, composé des primes acquises, des produits financiers et des autres produits s'élève à 637 millions de F CFA en 2011, 1 579 millions de F CFA en 2012 et 2 686 millions de F CFA en 2013.

Le résultat de Globus-Ré (bénéfice ou perte) s'obtient en déduisant de ces produits d'exploitation, les charges y relatives, dont les plus courantes sont exposées ci-après.

B. Les charges

Elles sont constituées des charges de sinistres, des commissions, des autres charges et des charges de placements.

La charge de sinistres elle, est chiffrée à 287 millions de F CFA, 407 millions de F CFA et 1 792 millions de F CFA sur les trois années d'analyse.

Elle est utilisée pour le calcul de la sinistralité. L'analyse des données fait ressortir une sinistralité de 7% en 2011 et 2012 et 73% en 2013.

On note un taux de rétrocession des sinistres de 57% en 2013. En effet, sur un montant global de 1 668 millions de F CFA de sinistres, 953 millions de F CFA ont été cédés.

La variation des provisions de sinistres a été respectivement de 286 millions de F CFA, 307 millions F CFA et 1 078 millions de F CFA en 2011, 2012 et 2013. L'interprétation de ces ratios signifie que sur 100 F CFA de primes acquises à Globus-Ré, 7 F CFA ont servi à payer des sinistres en 2011 et 2012, contre 73 F CFA en 2013.

La charge de sinistres, ajoutée à d'autres charges permet d'obtenir le total des charges d'exploitation et d'en déduire le résultat d'exploitation, qui a été bénéficiaire sur tous les trois exercices examinés. Il a été de 91 millions de F CFA en 2011, 309 millions et 346 millions de F CFA en 2012 et 2013.

Une fois le résultat dégagé, il peut être procédé à l'analyse de la rentabilité, en le rapportant à d'autres grandeurs.

II. Analyse de la rentabilité de Globus-Ré

La rentabilité est l'aptitude d'une entreprise à générer des bénéfices. Les informations transmises par le calcul de la rentabilité n'ont pas la même signification selon que l'on soit associé ou dirigeant. Pour ce faire, deux types de rentabilité seront appréciés :

- la rentabilité économique qui intéresse essentiellement les dirigeants ;
- la rentabilité financière qui intéresse particulièrement les associés.

L'appréciation de ces deux types de rentabilité sera faite à travers le calcul et l'analyse de quelques principaux ratios dont la liste n'est pas exhaustive.

A. Analyse de la performance économique

Le capital est considéré comme un facteur déterminant de la performance économique d'une activité. Le capital de Globus-Ré est constitué par des sociétés d'assurances dont une grande partie est régie par le code CIMA.

Aussi bien pour les entreprises de la zone CIMA que pour celles relevant d'autres zones, les placements qu'elles effectuent doivent respecter un certain nombre de critères. Dans le cadre de ce travail, l'analyse sera faite avec pour référence réglementaire le Code CIMA.

Les placements effectués par les entreprises d'assurance en représentation de leurs engagements règlementés doivent être constitués d'actifs sûrs, liquides et rentables. L'objectif de l'analyse de la rentabilité du capital est d'apprécier le volet rentabilité de la part des assureurs dans le capital de Globus-Ré, en représentation de leurs engagements règlementés. Les ratios qui suivent permettent d'apprécier la rentabilité économique de Globus-Ré.

1. Le ratio de liquidité générale

Tableau 7 : ratio de liquidité générale de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Actif à court terme	3 705	4 908	6 662
Passif à court terme	1 332	1 433	3 220
Ratio de liquidité générale	2,78	3,42	2,07

Source : construit par nous même à partir des états financiers

La formule de calcul est la suivante : ratio de liquidité générale = $\frac{\text{actif à court terme}}{\text{passif à court terme}}$

Le ratio de liquidité générale de Globus-Ré calculé est supérieur à 2% pour les trois années (2,78, 3,42 et 2,07 respectivement en 2011, 2012 et 2013). En termes d'analyse financière, le niveau de ce ratio signifie que pour payer ses dettes à court terme, Globus-Ré dispose de plus du double de celles-ci en liquidité.

Le niveau acceptable de ratio est généralement de 2. Il en résulte que le ratio de liquidité générale Globus-Ré se situe dans les normes.

2. Le rendement de l'actif

Tableau 8 : rendement de l'actif de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Bénéfice avant impôts	91	309	346
Actif total	7 857	11 640	12 811
Rendement de l'actif	1,16%	2,66%	2,70%

Source : construit par nous même à partir des états financiers

Il est calculé par la formule suivante : $\text{rendement de l'actif} = \frac{\text{bénéfice avant impôts}}{\text{actif total}}$

Le rendement de l'actif de Globus-Ré paraît faible au regard de son taux sur les trois exercices (1,16%, 2,66% et 2,70% en 2011, 2012 et 2013).

Après trois ans d'exercice et au regard de l'évolution des résultats de la société sur la même période, l'on peut s'attendre à une progression satisfaisante de ce rendement.

3. Le « return on equity »

Tableau 9 : "return on equity" de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Bénéfice net	60	313	344
Capitaux propres	2 000	2 060	2 372
ROE	2,99%	15,17%	14,50%

Source : construit par nous même à partir des états financiers

Le calcul de ce ratio utilise la formule suivante : $\text{return on equity} = \frac{\text{bénéfice net}}{\text{capitaux propres}}$

Ce ratio est appréciable à partir de d'un taux de 15%. Appelé encore rentabilité des fonds propres apportés par les actionnaires, ce ratio permet derniers d'obtenir le bénéfice dégagé pour chaque franc investi par ces derniers.

Les informations tirées du bilan de Globus-Ré donne un ROE qui se situe respectivement de 3%, 15,17% et 14,5% en 2011, 2012 et 2013. Ce ratio qui mesure la rentabilité des fonds propres de Globus-Ré nous paraît satisfaisant. En effet :

- il est positif dès 2011, année de démarrage des activités de Globus-Ré ainsi que sur le reste des deux années observées. Cela signifie que Globus-Ré a réalisé un bénéfice dès sa première année d'activités. Ce qui n'est pas toujours évident pour les entreprises à leur début. La maîtrise des charges et un programme de rétrocession adéquat sont les leviers de cette performance.
- nonobstant le léger repli de cette rentabilité constaté entre 2012 et 2013 (14,5% contre 15,17%), la forte croissance de celle entre 2011 et 2012 est appréciable (15,17% contre 2,99%).

Un bon niveau de ce ratio est intéressant pour les actionnaires de Globus-Ré. En effet, outre la poursuite des objectifs qu'ils se sont fixé, ils disposent d'actifs admis en représentation de leurs engagements règlementés, qui viennent en appoint à la couverture de ces dits engagements.

L'utilité du ROE est qu'il peut être comparé au taux de rendement des autres actifs pour apprécier le coût de renonciation de ces actifs au profit de la prise de participation au capital de Globus-Ré.

A titre d'exemple, si l'on considère un taux de rendement moyen des autres placements dans l'espace CIMA de 6% un ROE inférieur à ce taux moyen au cours d'une année signifierait que la détention des actions de Globus-Ré est moins rentable que celle des autres placements.

Par contre, un ROE se situant au-delà de 6% signifierait que les actions de Globus-Ré procurent un rendement meilleur que le rendement moyen des placements de la zone CIMA. Ce qui est le cas du ROE en 2012 et 2013.

4. Le bénéfice moyen par associé

Tableau 10 : bénéfice moyen par associé de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Bénéfice net	60	313	344
Nombre d'associés	10	10	10
Bénéfice moyen par associé	6	31	34

Source : construit par nous même à partir des états financiers

Il est déterminé par la formule : bénéfice moyen par associé = $\frac{\text{bénéfice net}}{\text{nombre d'associés}}$

Le bénéfice net par associé a été d'environ 6 millions de F CFA, 31 millions de F CFA et 34 millions de F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013. On note que la rentabilité par associé a enregistré une croissance depuis le démarrage des activités de Globus-Ré. Cette tendance est appelé à se poursuivre pour les années à venir.

5. Le ratio des dividendes aux capitaux propres

Ce ratio pourrait intéresser les actionnaires également. Pour ce qui est du cas de Globus-Ré, aucun dividende n'est distribué à la date de l'analyse. Mais en cas de distribution de dividendes, ce ratio pourrait aussi être utilisé pour apprécier sa rentabilité.

La rentabilité économique, comme le montrent les ratios, intéressent essentiellement les dirigeants de l'entreprise. Qu'en est-il des investisseurs ?

B. Analyse de la performance financière de Globus-Ré

« La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres, c'est à dire la capacité de l'entreprise à rémunérer les associés, pour attirer les investisseurs ou ne pas « perdre » les associés actuels, l'entreprise ». ⁴

Un examen de quelques principaux ratios permettra de mesurer l'efficience de Globus-Ré sur le plan financier.

⁴<http://www.maxicours.com/se/fiche/0/7/427970.html/1stt> (17 -09-2014), 15h 25.

1. Le Bénéfice par action (BPA)

Tableau 11 : bénéfice par action de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Bénéfice net	60	313	344
Nombre d'actions	0,2	0,2	0,2
BPA	299	1 563	1 720

Source : construit par nous même à partir des états financiers

La formule suivante permet de calculer le BPA : $\frac{\text{bénéfice net}}{\text{nombre d'actions}}$

Le BPA a été respectivement de 299 F CFA, 1 563 F CFA et 1 720 F CFA pour les trois années successives.

Ce niveau de BPA traduit le fait que chaque action de Globus-Ré a généré un bénéfice net de 299 F CFA, 1 563 F CFA et 1 720 F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013.

2. Le Price Earning Ratio

Tableau 12 : PER de Globus-Ré

En millions de F CFA	2011	2012	2013
Cours de l'action	10 000	10 000	10 000
BPA	299	1 563	1 720
PER	33	6,4	5,8

Source : construit par nous même à partir des états financiers

Le PER est souvent utilisé pour analyser les performances des sociétés cotées en bourse. Certes, Globus-Ré n'est pas cotée en bourse, mais pour les besoins de notre travail, elle sera simulée à une société cotée. A cet effet, la valeur nominale de l'action sera considérée comme son cours de bourse. Ce qui permet de dégager des PER de 33,44 en 2011, et 0,1 en 2012 et 2013. Il a été calculé en utilisant la formule ci-après : $\text{PER} = \frac{\text{cours de l'action}}{\text{bénéfice par action}}$

Le PER tel qu'il a été estimé, exprime le nombre d'années pendant lesquelles il faudra détenir l'action de Globus-Ré pour qu'elle soit remboursée par les bénéfices de l'entreprise⁵. Sur la base des performances de 2011, cette durée était estimée à 33 ans. Elle est passée à 0,1 an en 2012 et 2013, ce qui traduit une amélioration de la rentabilité de Globus-Ré sur ce point.

3. La rentabilité des placements

Tableau 13 : placements de Globus-Ré.

	2011	2012	2013
Prime émises	4 137	5 626	8 229
Produits financiers bruts	18	277	246
Frais financiers	8	76	104
Produits financiers nets	10	201	141
Ratio produits financiers bruts sur primes émises	0,43%	4,92%	2,99%
Ratio produits financiers nets sur primes émises	0,25%	3,58%	1,72%
Placements	1 938	3 783	3 020
Placements moyens	1 938	2 860	3 401
Produits financiers bruts sur placements moyens	1%	10%	7%
Produits financiers nets sur placements moyens	1%	7%	4%

Source : rapport financier au 31-12-2013 et rapport du Commissaire aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011.

Les placements de Globus-Ré ont généré des produits financiers de l'ordre de 10 millions de F CFA, 201 millions de F CFA et 141 millions de F CFA respectivement en 2011, 2012 et 2013. Ils ont par ailleurs occasionné sur la même période, des frais financiers remontant à 8 millions de F CFA, 76 millions de F CFA et 104 millions de F CFA.

Durant les trois années successives, les produits financiers bruts ont représenté 0,43%, 4,92%, et 2,99% des primes émises. La part des produits financiers nets dans les primes émises sur la même période observée a été de 0,25%, 3,58% et 1,72%.

⁵http://www.abcbourse.com/apprendre/12_lecon_af_9_partie2.html

Les placements moyens au bilan s'élèvent à 1 938 millions de F CFA, 2 860 millions de F CFA et 3 401 millions de F CFA, respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Le taux de rendement moyen des placements nets des frais financiers a été respectivement de 1%, 7% et 4 % sur les trois années considérées. Le taux de 2011 s'avère très faible. Celui de 2012 est relativement bon, mais le rendement des placements a connu un repli en 2013, passant de 7% à 4%.

L'analyse du tableau précédant montre que les produits financiers ont baissé entre 2012 et 2013, tandis que les frais financiers ont augmenté pendant la même période. Ce qui explique la dégradation de la rentabilité des placements sur cette période.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la société est à ses débuts, une appréciation de ces éléments au cours des prochaines années donnera une vue d'ensemble de leurs tendances.

Ce chapitre a permis de voir l'évolution et la structure de l'activité de Globus-Ré d'une part, et d'analyser sa rentabilité pour les trois exercices, clos d'autre part. Il ressort de façon globale, tenant compte du fait que la société est au démarrage de ses activités, que la rentabilité est appréciable sur les plans examinés. La tendance est à la croissance de cette rentabilité de façon globale.

CONCLUSION GENERALE

Nous sommes au terme de notre travail au cours duquel nous avons, dans un premier temps décrit le stage et analysé la rentabilité de Globus-Ré dans un second temps.

Pour conclure ces développements il est important de faire une revue des grandes lignes de notre travail sur ces éléments et de présenter brièvement les résultats de l'analyse.

Le choix du sujet a été motivé en premier lieu par le fait que la création de Globus-Ré, comme captive de réassurance n'appartenant pas à une holding est la première du genre en Afrique.

En outre la seconde motivation est de jeter les bases sur une appréciation de l'opportunité de création de Globus-Ré en termes de rentabilité.

Afin de mener à bien notre travail, nous avons formulé une hypothèse : la création de Globus-Ré est profitable pour ses promoteurs.

Pour vérifier cette hypothèse, il a été fait appel à des techniques et des méthodes d'analyse financière.

Ainsi, les états financiers ont servi d'outils à ce travail d'analyse. Ils ont permis de calculer des ratios de rentabilité afin d'apprécier la performance de Globus-Ré.

Tous ces éléments ont permis de constater que nonobstant sa jeunesse, Globus-Ré présentent de bonnes rentabilités du point de vue économique et financier.

Il est à relever que sur le plan national la création de Globus-Ré a contribué à résorber quelque peu le chômage. En effet, elle emploie au total neuf (09) personnes dont (06) cadres nationaux.

Avant de terminer ce travail, nous souhaiterions faire quelques suggestions et recommandations à l'endroit des dirigeants de Globus-Ré.

- Sur le plan du fonctionnement :

- le développement de l'activité dans la branche vie ;
- le renforcement de l'assistance de Globus-Ré à ses cédantes.

- Sur le plan de l'amélioration de la rentabilité :

- le renforcement de la gestion financière des placements afin d'améliorer le rendement de ceux-ci ;
- l'augmentation de la rétention;
- l'amélioration de la gestion du risque de change.

Au regard de la maturité du marché de la réassurance en Afrique, nous terminons cette conclusion par un questionnement : la mutation de Globus-Ré vers une société de réassurance classique peut-t-elle constituer un levier de développement de sa croissance et d'amélioration de sa rentabilité au profit de ses actionnaires ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

Jérôme KULLMAN : LAMY assurances : contrat d'assurance, assurance de dommages, assurances de personnes, intermédiaires d'assurance. édition 2012

Cours et séminaires :

Daniel MOUYAME, Cours de réassurance du cycle de la Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances (MST-A), 11^{ème} promotion (2012-2014).

Textes de loi :

Le Codes des assurances (Code CIMA), nouvelle édition 2009

Sites web:

- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecofi_0987-3368_2005_num_80_3_4094
- <https://advisors.standardlife.ca/advantage/fr/access/bcs/pdf/f4029.pdf>
- http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2011-03_IFRS_early_adopters_f.pdf
- <http://corinne.zambotto.free.fr/cours/CFE/CFE14.pdf>
- www.euro92.com/edi/biblio/analysefin/texte3.htm

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
RESUME.....	vi
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE :DESCRIPTION DU STAGE.....	3
CHAPITRE I: PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FONCTIONNEMENT INTERNE.....	4
I. Présentation de Globus-Ré.....	4
A. Définition d'une captive de réassurance.....	5
B. Les objectifs de Globus-Ré.....	5
II. Structure organisationnelle de Globus-Ré.....	6
A. L'assemblée générale.....	6
B. Le conseil d'administration.....	6
C. La direction générale.....	7
1. La direction technique.....	8
2. Le département administratif, financier et comptable.....	8
3. Le service informatique.....	8
CHAPITRE II: LA REASSURANCE ET SES DIFFERENTES FORMES.....	9
I. La réassurance obligatoire.....	9
A. Les différentes formes de réassurance obligatoire.....	10
1. La réassurance proportionnelle.....	10
2. La réassurance non proportionnelle.....	14
B. Les formes de réassurance obligatoire pratiquées par GR.....	15
1. La réassurance non proportionnelle.....	15
2. La réassurance proportionnelle pratiquée par GR.....	16

II. La réassurance facultative.....	17
A. Définition.....	17
B. Souscription d'une affaire facultative par GR.....	18
1. Proposition de couverture facultative adressée à GR.....	18
2. Accusé de réception et traitement de la proposition par GR.....	18
3. Réponse de GR sur la proposition.....	19
4. Transmission du bordereau de cession par la cédante.....	20
5. Réception et traitement du bordereau de cession transmis.....	21
6. Envoi du bordereau de cession contresigné.....	21
7. Paiement de la prime nette de commission.....	21
DEUXIEME PARTIE :ANALYSE DE LA RENTABILITED'UNE SOCIETE DE REASSURANCE.....	23
CHAPITRE I : LES OUTILS D'ANALYSE DE LARENTABILITE D'UNE SOCIETE DE REASSURANCE.....	26
I. Les états financiers.....	26
A. Le bilan.....	26
B. Le compte d'exploitation générale.....	28
C. Le compte général de pertes et profits (CGPP).....	30
II. Les ratios d'analyse de la rentabilité.....	31
A. Les ratios de rentabilité économique.....	31
1. Le ratio de liquidité générale.....	31
2. Le rendement de l'actif.....	31
3. Le « return on equity ».....	31
4. Le bénéfice moyen par associé.....	31
B. Les ratios de rentabilité financière.....	32
1. Le bénéfice par action (BPA).....	32
2. Le « price earning ratio » (PER).....	32
3. La rentabilité de la clientèle.....	32
4. La rentabilité des placements.....	32

CHAPITRE II : LA RENTABILITE DE GLOBUS-RE.....	33
I. Analyse des activités de GR	34
A. Le chiffre d'affaires et les autres produits.....	34
B. Les charges.....	35
II. Analyse de la rentabilité de GR.....	36
A. Analyse de la performance économique	37
1. Le ratio de liquidité générale	37
2. Le rendement de l'actif	38
3. Le Return On Equity	38
4. Le bénéfice moyen par associé.....	40
5. Le ratio des dividendes aux capitaux propres.....	40
B. Analyse de la performance financière de GR.....	40
1. Le Bénéfice par action (BPA)	41
2. Le Price Earning Ratio.....	41
3. La rentabilité des placements	42
CONCLUSION GENERALE	44
BIBLIOGRAPHIE.....	46
TABLE DES MATIERES.....	47
ANNEXES	50

ANNEXES

Annexe 1 : Exemple de condition d'un traité EDP



Cédante: XXXXXXXXX

Exercice: XXXXXXXXX

En millions de F CFA	Plein de Rétention	Capacité du traité EDP	Plein de Souscription
INCENDIE :			
Incendie :	1 000	6 000	7 000
Explosif, Tabac, Textile, Plastique, Peinture, Papier, Carton, Coton :	1 000	3 500	4 500
Raffinerie, stockage :	1 000	1 000	2 000
RISQUES DIVERS :			
Risques Divers (Dégâts de Eaux, Bris de Glace, etc.....)	250	750	1 000
Vols & détournements	250	500	750
RISQUES TECHNIQUES :			
	400	3 200	3 600
TAUX DE CESSION A GLOBUS:			
Incendie et Risques Divers			72%
Engineering et Risques Techniques			72%
Cessions préciputaires/ régionales :			0%

Taux de change USD/XAF :

500,01

